

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DE LA COMMUNE D'ÉCOUVES**  
**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE LE ONZE JUILLET**

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 Juillet à 19 heures 30, les Membres du Conseil Municipal de la commune d'Écouves se sont rassemblés en réunion ordinaire la salle du conseil d'Écouves après convocation légale sous la présidence de Monsieur Alain MEYER, Maire.

Etaient présents : Fabienne BLEICHER, Patrice BRESTEAUX, Didier CHEVALIER, Alain GAUDRÉ, Arnaud GAUDRÉ, Pierre GUÉRIN, Céline LE LIEVRE, Alain MEYER, Elisabeth MOTAS, Jean-Marie PETIT, Isabelle POTTIER, Marie-Odile RIOU, Michel SENAULT, Liliane SONNET, Régis VÉCRIN.

Absents excusés : Nadine BAUCHERON  
Claude BROULT, pouvoir à Marie-Odile RIOU  
Philippe GÈZE, pouvoir à Alain GAUDRÉ  
Maryse LEGUAY, pouvoir à Elisabeth MOTAS  
Catherine TERHEC, pouvoir à Didier CHEVALIER

Secrétaire de séance : Céline LE LIEVRE

Conseillers en exercice : 20

Conseillers présents : 15

Votants : 19

Date de la convocation : 5 Juillet 2024

**40-2024 : TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS DE RADON 2024/2025**

Le conseil municipal décide de procéder à une augmentation de 3,5 % des tarifs du centre de loisirs municipal pour les vacances scolaires et les mercredis.

Les tarifs seront fixés comme suit à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2024 :

TARIFS ENFANT CUA						
Quotient familial	TARIFS					
	1 enfant			2 enfants et +		
	Matin	Après-Midi	Journée (repas compris)	Matin	Après-Midi	Journée (repas compris)
0-630	2.62	3.49	10.63	2.15	2.87	9.54
631-975	3.64	4.86	13.02	3.16	4.21	11.89
976-1400	4.11	5.48	14.11	3.52	4.70	12.74
+ 1401	4.54	6.06	15.12	3.96	5.28	13.76

TARIFS ENFANT HORS CUA						
Quotient familial	TARIFS					
	1 enfant			2 enfants et +		
	Matin	Après-Midi	Journée (repas compris)	Matin	Après-Midi	Journée (repas compris)
0-630	4.87	6.50	15.89	4.35	5.81	14.68
631-975	5.29	7.05	16.86	4.78	6.38	15.68
976-1400	5.76	7.68	17.96	5.15	6.87	16.54
+ 1401	6.17	8.23	18.92	5.57	7.42	17.51

Sorties à la journée : 11 € 1/2 journée piscine : 5 € 1/2 journée « cheval » : 9 € Repas : 4.52 € Panier repas (fourni par les parents) : 1.00 € ➤ <i>Avant le 31/12/2024 : uniquement si PAI</i>	Tarif garderie matin : 1 € Tarif garderie soir : 1 € Pénalité appliquée en cas de retard des parents à la garderie : 2.82 €
--	---

Une réduction globale de 15 % sera effectuée pour toutes les inscriptions sur une semaine complète.

A noter que des participations financières peuvent être accordées aux familles domiciliées hors de la communauté urbaine d'Alençon. Dans ce cas, les participations accordées aux familles seront déduites des tarifs énoncés ci-dessus lors de la facturation et la commune en demandera le remboursement

Pour copie conforme  
Le Maire  
Alain MEYER

